Règlement du CPCV
2018

1) INFORMATIONS PRATIQUES

Le secrétariat est ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 16h30 à 20h

2) HEBERGEMENT

Les chambres sont disponibles **à partir de 17h** le jour de votre arrivée et doivent être libérées **pour 10h** le jour de votre départ. Les clefs ouvrent la chambre et la porte d'entrée du bâtiment principal. Le bâtiment principal est fermé le soir à 22h. Toute clé cassée ou perdue sera facturée 80 €. Les draps sont fournis mais pas le linge de toilette. A votre arrivée, les lits sont faits. Les chambres sont nettoyées 1 fois par semaine si votre séjour excède 7 nuits. Il est demandé de déposer les draps dans les sacs mis à cet effet dans les couloirs le jour du départ. La répartition des chambres est faite par le CPCV après communication de la composition détaillée du groupe (âge, sexe, …). Les chambres individuelles doivent être demandées dès la réservation.
Nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du centre.

3) RESTAURATION

Les heures de repas sont fixées :
de 8h00 à 9h00 pour le petit déjeuner
(sauf juillet-août de 8h30 à 9h30)
à 12h30 pour le déjeuner
à 19h00 pour le dîner

Les repas comprennent une entrée, un plat garni, un fromage ou une salade verte, un dessert ainsi que du vin rouge, du cidre et de l'eau du robinet. Le petit-déjeuner comprends café, thé, lait chaud ou froid, jus d'orange, pain, céréales, confitures, miel et beurre.

Pour les groupes, il est possible, sur demande, de modifier les horaires des repas pour un coût de 30 € par heure de dépassement (ce montant peut varier en fonction de la taille du groupe et du personnel mis à votre disposition).
Il n'est pas possible de modifier le menu établi, mais pour les groupes, certaines demandes formulées à la réservation peuvent être prises en compte (repas normand, barbecue, buffet…)

Nous pouvons vous organiser des pauses café, goûters ou apéritifs. Un choix de menus améliorés est à votre disposition (plateau de fruits de mer et autres) : nous consulter.
Il est interdit d'apporter de la nourriture de l'extérieur sans accord préalable du CPCV.

Il est demandé aux clients d'aider au débarrassage de leur table.

4) DIVERS

Une salle télévision est disponible pour l'ensemble des clients, en gestion libre.
Il est demandé de ne plus faire de bruit **après 22h00** dans la propriété afin de respecter le repos de chacun.
Il est **INTERDIT** de fumer dans tous les bâtiments. Il est interdit de manger dans les chambres. La consommation d'alcool est réglementée.

Signature pour accord

CPCV Normandie – 4 passage Evangélique – 14510 Houlgate
Tél. : 02.31.28.70.80 – Fax : 02.31.28.01.98
Email : cpcv@cpcvnormandie.fr – Site Internet : www.cpcvnormandie.fr